



Téléphone + ipod au voland

Par **Visiteur**, le **21/05/2009** à **07:52**

Bonjour,

a mon tour de poser une question ...

le téléphone est interdit au volant !

mais avec kit mains libres ?? autorisé ou non ???

et l'ipod .. idem (j'ai l'habitude d'écouter mon ipod mais avec une seule oreillette dans ma voiture)...

Merci ..

Par **Tisuisse**, le **21/05/2009** à **11:56**

Bonjour,

L'article R 412-6-1 du Code de la Route réprime "l'usage du téléphone tenu en main". Or, un téléphone un kit mains libres ne me semble pas être un téléphone tenu en main, non ? Donc, à priori, non interdit.

Par contre, ce même code de la route rappelle que le conducteur doit toujours être en mesure de pouvoir rester maître de son véhicule, donc, téléphoner, même avec un kit mains libre peut perturber ce conducteur. Bien que le kit main libre ne soit pas interdit, du moins à l'heure

actuelle, il faut quand même l'éviter si on veut rester vigilant. Ne le croyez-vous pas ?

Par **Visiteur**, le **21/05/2009** à **17:44**

merci a vous 2

tisuisse...

[fluo]Ne le croyez-vous pas ?[/fluo]

tout à fait... (pas de tel pour moi en voiture)

je pense qu'il va falloir que je songe à changer mon autoradio pour pouvoir y brancher mon ipod.... et ne plus craindre la peur du gendarme....